



Changement de forfait sans accord préalable

Par **masdau**, le **20/11/2015** à **09:27**

BONJOUR marque de politesse [smile4]
Mon opérateur téléphonique (NRJ) m'informe que si je ne souscris pas au nouveau contrat automatique il suspendra ma ligne téléphonique. Je n'ai pas souscrit, il m'a coupé la ligne. J'ai protesté, il m'a dit d'insérer ma nouvelle carte SIM si je voulais récupérer ma ligne. Ce que j'ai fait. Et là, surprise, il m'informe que mon engagement est prolongé de deux an à un tarif supérieur. Chose que je refuse. Il me semble que ceci est une vente forcée. Que puis-je faire?
MERCI [smile4]